

<https://www.paris-normandie.fr/id518834/article/2024-05-02/il-ete-puni-au-point-de-faire-pi...>

Par Marie-Ange Maraine

8 min read

« Il a été puni au point de faire pipi sur lui » : près du Havre, l'Atsem une nouvelle fois suspectée

Les familles qui ont déposé plainte en 2019 contre une Atsem du village des Trois-Pierres pour violence à l'encontre de leurs enfants n'ont pas encore de réponse de la justice. La présumée auteure exerce toujours ses fonctions auprès des enfants. Une nouvelle famille témoigne, auprès de Paris Normandie, concernant de nouveaux faits.



La justice devra se prononcer sur ce qu'il s'est passé ou non à l'école des Trois Pierres -
Photo d'archives Paris Normandie

The logo consists of a dark grey square with the word "PARIS" in small white capital letters above the word "NORMANDIE" in larger white capital letters. A thin white horizontal line is positioned below "NORMANDIE".

Par Marie-Ange Maraine

Publié: 2 Mai 2024 à 07h32 Temps de lecture: 1 min

Gaëlle et Mélissa sont fatiguées mais déterminées. En novembre 2019, la première dépose plainte contre une Atsem (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) de l'école maternelle du village des Trois-Pierres, près du Havre. Sa fille de 2 ans et demi aurait subi des violences verbales, physiques et des humiliations de la part de cette salariée de la mairie qui aide l'instituteur en classe. En septembre 2020, c'est Mélissa qui dépose plainte à son tour pour les mêmes faits supposés sur son fils de 3 ans et demi.

« Il y va de la sécurité des enfants »

Puis une troisième famille engage une procédure. Des plaintes classées sans suite en février 2021. Cela n'arrête pas ces parents dont les enfants présentent, depuis les violences supposées, des crises d'angoisse, de l'énurésie, des pleurs... Autant de symptômes qui ont disparu après le changement d'école. « *Des années après, il reste à nos enfants des problèmes d'estime de soi et des angoisses de performance. Ils nous parlent toujours d'elle, de cette Atsem, avec peur* », racontent les deux mamans. Si la troisième famille a abandonné le combat, fatiguée, Mélissa et Gaëlle se sont constituées, par la voix de leur avocat respectif, parties civiles auprès du doyen du juge d'instruction.

Selon nos informations, l'Atsem visée par les plaintes devrait être entendue par le juge d'ici quelques jours. Car l'employée de mairie, après avoir été suspendue quelque temps, a été réintégrée dans ses fonctions dès le classement sans suite de 2021. Et ce, malgré un rapport d'enquête administrative, diligentée dès 2021 par le directeur académique de la Seine-Maritime, pointant des dysfonctionnements et un manque de sécurité pour les enfants. À l'époque, le directeur académique déclarait à *Paris Normandie* : « *D'après les témoignages que nous avons recueillis, ce cadre serein et bienveillant n'est pas toujours garanti. Ça me semble suffisamment sérieux pour que ça puisse être communiqué à la*

maire et probablement au procureur, parce qu'il y va de l'équilibre et peut-être parfois de la sécurité des enfants. »

« Des hématomes sur les bras »

Aujourd'hui, une autre maman témoigne auprès de *Paris Normandie* d'actes de violence récents sur son fils âgé de 4 ans. Au cours d'un long entretien qu'elle nous a accordé vendredi 12 avril 2024, cette dernière nomme cette même Atsem comme responsable.

« Depuis décembre dernier, mon fils rentrait traumatisé et ne voulait plus aller à l'école. Il a déclaré recevoir des tapes derrière la tête, ce qui a été confirmé par d'autres enfants de la classe. Parce qu'il avait mal fait ses lettres, il a été puni de récréation au point d'en faire pipi sur lui. Il a aussi présenté des hématomes sur les bras qui ont été constatés par un médecin », explique cette mère de famille.

« J'ai dû déscolariser mon fils. Ce n'était plus possible. Il est aussi suivi par un pédopsychiatre de l'hôpital Monod. L'Atsem disait que mon enfant est déficient et autiste, ce que les médecins ont réfuté », ajoute la jeune femme. Si, lors de notre entretien, la mère de famille assurait déposer plainte dès le lendemain, aucune plainte n'a été enregistrée. *« On m'a interdit de parler aux familles qui ont déposé plainte et j'ai peur d'éventuelles représailles sur mon enfant »,* justifie-t-elle.

« Défaillance de l'État »

« La mairie, le rectorat, l'inspection académique... il y a dans ce dossier des défaillances de l'État à tous les stades alors que tout le monde a été alerté », s'agace maître Fiquet, avocat de l'une des familles ayant déposé plainte. *« C'est l'omerta dans ce village. Les familles ayant déposé plainte ont été menacées, isolées, certaines ont préféré déménager »,* affirme Mélissa, l'une des mamans impliquées. L'ancienne directrice de l'école a demandé sa mutation. Elle indique avoir reçu, au fil des ans, nombre de doléances de parents au sujet du vocabulaire ou des gestes de l'Atsem. *« J'ai toujours fait remonter ces informations à la mairie et à l'inspecteur de circonscription qui s'est déplacé plusieurs fois en mairie. Rien n'a jamais abouti ni changé »,* déclare à *Paris Normandie* l'ancienne directrice d'école qui a préféré partir.

Contactée à son tour, Monique Bertrand, maire des Trois-Pierres et employeur de l'Atsem, réfute toutes nouvelles doléances. « *Je n'ai rien à vous dire, je ne suis pas au courant* », explique-t-elle. Interrogée sur le rapport de l'académie, inquiétant, qui lui avait été transmis en 2021, la maire assure : « *Je ne sais plus, c'était il y a trois ans. Je vais essayer de me renseigner auprès de mes adjoints. Moi c'est le rapport de la justice que j'attends.* » Entrant en réunion, Monique Bertrand propose d'être rappelée. Recontactée à plusieurs reprises, l'édile n'a pas décroché. De son côté, l'Atsem mise en cause n'a pas souhaité s'exprimer dans nos colonnes.

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Le Havre \(Seine-Maritime\)](#) [Les Trois-Pierres \(Seine-Maritime\)](#)

Generated with Reader Mode